

Ce document ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 janvier 2005

Succès incontestable pour l'émission inaugurale de Publicis Groupe sur le marché Euro-obligataire

Dans le cadre de son programme de simplification du bilan, Publicis Groupe avait annoncé le 5 janvier dernier son intention de proposer le remboursement anticipé de ses Océanes 2018 (en consentant aux porteurs un put supplémentaire exerçable en janvier/février 2005) et de financer ce remboursement par le lancement simultané de sa première émission obligataire classique.

Publicis Groupe avait mandaté, pour cette émission inaugurale sur le marché Euro-obligataire, Barclays Capital, BNP Paribas, Citigroup et SG CIB en tant que chefs de file teneurs de plume. D'une maturité de 7 ans (31 Janvier 2012), le montant de cette opération a été fixé à 750 millions d'euros et la marge offerte aux investisseurs à 94 points de base au-dessus du taux de swap à 7 ans en euros, soit un coupon annuel de 4,125 %.

Cette opération, placée auprès d'investisseurs qualifiés, a reçu un accueil remarquable. En effet, l'émission de Publicis Groupe a donné au marché la possibilité de se porter sur une nouvelle signature dans un secteur où les émissions obligataires sont rares. Le carnet d'ordres s'est élevé à environ 2,2 milliards d'euros et l'émission a été sur-souscrite trois fois, témoignant de son grand succès. L'émission, bénéficiant d'un placement de qualité, a été majoritairement souscrite en France et au Royaume-Uni, par des sociétés de gestion, des compagnies d'assurance et des banques.

Enfin, Publicis Groupe a procédé au swap de cette émission obligataire en taux variable US\$, afin de réduire significativement la sensibilité de ses fonds propres aux variations de taux de change entre l'euro et le dollar US.

Selon Jean-Michel Etienne, Directeur Financier de Publicis Groupe : « Publicis Groupe franchit aujourd'hui une étape décisive de sa stratégie financière qui consiste à simplifier le bilan, sortir progressivement d'instruments complexes et dilutifs et s'inscrire dans la perspective d'une notation d'ici fin 2005. Nous accédons ainsi pour la première fois au marché obligataire « classique » et je me félicite que cette opération ait reçu un accueil aussi enthousiaste. »



Ce document ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis

Conditions de l'emprunt :

Montant 750 millions d'euros

Coupon 4,125 %

Marge Taux de swap à 7 ans + 94 pb

Date de lancement19 janvier 2005Date de règlement28 janvier 2005Echéance31 janvier 2012

Prix d'émission 99,303 %
Cotation Luxembourg

Chefs de file teneurs de plume Barclays Capital, BNP Paribas, Citigroup

et SG CIB

Co-chefs de file ABN Amro, Calyon, Ixis CIB, Natexis

* *

Publicis Groupe (Euronext Paris : FR0000130577 et membre du CAC 40 - NYSE : PUB) est le 4^{ème} groupe mondial de communication et le 2^{ème} groupe mondial de conseil et achat média, avec une présence dans 109 pays sur les 5 continents.

Le Groupe opère à la fois dans la **publicité**, à travers trois réseaux publicitaires mondiaux fonctionnant de manière autonome : Leo Burnett Worldwide, Publicis Worldwide, Saatchi & Saatchi Worldwide ; deux réseaux multi-hubs : Fallon Worldwide et Bartle Bogle Hegarty (filiale à 49 %) ; dans le **conseil et l'achat d'espace** à travers deux réseaux mondiaux : ZenithOptimedia et Starcom MediaVest Group ; et dans les marketing services et la **communication spécialisée** (marketing relationnel, relations publiques, communication corporate et financière, communication ethnique, communication santé...).

Sites internet: www.publicis.com et www.finance.publicis.com

Contacts:

Relations Investisseurs : Pierre Bénaich - + 33 (0)1 44 43 65 00 Communication : Eve Magnant - + 33 (0)1 44 43 70 25

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis. L'option de remboursement anticipé, si elle était adoptée, ne pourrait pas être exercée depuis les Etats-Unis. Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat de titres aux Etats-Unis ou la sollicitation d'un ordre de vente de titres aux Etats-Unis ou dans tout autre pays où une telle offre ou sollicitation serait illégale.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente d'obligations aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des titres ne peuvent être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement en application du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Publicis n'a pas l'intention d'enregistrer une partie de l'offre d'obligations envisagée aux Etats-Unis ni de lancer une offre publique de titres aux Etats-Unis.



Ce document ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis

Dans le contexte de l'émission des obligations, le présent communiqué de presse est uniquement adressé aux investisseurs professionnels au sens du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion Order 2001) et à toutes autres personnes auxquelles il peut légalement être communiqué. Aucune autre personne ne pourra être habilitée à agir ou formuler une demande en en invoquant le contenu. Les personnes qui transmettront le présent communiqué devront elles-mêmes être légalement autorisées à agir de la sorte.

Les obligations ne seront ni offertes ni vendues, directement ou indirectement, au public en France. Les offres ou les ventes d'obligations en France seront uniquement adressées à des investisseurs qualifiés, tels que définis à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et par le décret n° 98-880 du 1er octobre 1998.